

RENEGOCIER LE RIFSEEP EN GRÈVE POUR GAGNER

Cher-e-s collègues,

Nous travaillons sur le Rifseep et nous avons proposé :

- Suppression de l'impact des maladies sur l'IFSE poste occupé
- Mise en place d'une prime de présentéisme mensuelle avec suppression à partir d'un certain nombre de jours d'absences (à définir)
- Suppression des primes actuelles (CIA assiduité en juin et CIA performance en décembre)
- Mise en place d'une prime supplémentaire fixe sur l'IFSE
- Mise en place de deux autres primes en juin et décembre variable en fonction des attentes de la collectivité

Voici la réponse de notre direction :

- Maintien de la prime mensuelle à 88,49€
- Maintien de l'IFSE expérience professionnelle de 5€ à 342€ en fonction du grade
- Création d'une part fixe et d'une part variable sur l'IFSE poste occupé (1/3 fixe et 2/3 variable en fonction des absences)
- Concernant la part variable, franchise d'un jour afin de ne plus cumuler cette mesure avec le jour de carence
- Transformation du CIA assiduité (260€) en prime de présentéisme (montant mensuel à déterminer) qui serait impacté par les absences (à déterminer également)
- Ajustement des contraintes et technicités sur un tableau simplifié et réévaluation de certains postes.
- Maintien du CIA performance (490€)

Nous donnerons le 13 mai une dernière proposition :

- Suppression des 7€ par jour pour tous les arrêts maladies loi des 90 jours prévus par l'article 57 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et à l'article 21 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983
- Mise en place d'une prime de présentéisme de 30€ mensuelle avec suppression en cas d'absence hors congé payé
- Maintien des Primes en fixe : IFSE poste occupé, IFSE Expérience Pro et la prime mensuelle TIT de 88,49€
- Suppression de la prime CIA assiduité
- Maintien de la prime CIA performance mais de 490€ à 650€ variable en fonction des objectifs atteints ou non (1/3 fixe 2/3 variable)
- Mise en place d'une prime fixe de pénibilité mensuelle de 38€
- Mise en place d'une prime fixe de fin d'année versée en décembre de 650€

**SI LES NEGOCIATIONS NE SONT PAS CONCLUANTES, UN
PRÉAVIS DE GRÈVE SERA DONNÉ AU DIALOGUE SOCIAL LE
20 MAI 2022**

**C'est pourquoi la CGT SBA appellera à se
mobilliser le 31 Mai 2022**

Les représentants du personnel CGT SBA sont toujours présents pour porter et obtenir des réponses à vos questions, pour noter vos remarques et suggestions, recueillir vos revendications, les porter devant l'autorité compétente et les faire aboutir collectivement en luttant à vos côtés.



Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel :@
Collectivité employeur :



À remettre à un militant CGT ou envoyer à :
Fédération CGT des Services publics | Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 20 — Email : fdsp@cgt.fr | Site Internet : www.cgtservicespublics.fr
Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !



J'adhère !